



Syndicat national
des Enseignements
De Second degré

Nancy, le 29 janvier 2013

Académie de Nancy-Metz
Bureau départemental de Meurthe et Moselle

Monsieur Mathieu KLEIN
Vice Président du Conseil Général
de Meurthe et Moselle, délégué à
l'Education et à l'Innovation Citoyenne

48, Rue du Sergent Blandan

54000 NANCY

Monsieur le Vice-Président,

Nous découvrons par voie de presse, samedi 19 janvier, la « mise entre parenthèses » du collège Jean Lamour pendant trois ans.

Vos propos rapportés dans cet article confirment le plan collèges sur le secteur tel que défini lors de votre délibération de juin 2012.

Concernant le devenir des collèges La Fontaine et Claude le Lorrain, le SNES 54 soutient votre projet de construction d'un collège neuf, sur un terrain neutre, c'est à dire un autre site que ces deux collèges. Il appelle les collectivités concernées à trouver une solution quant au lieu d'implantation dans le seul intérêt des élèves de ce secteur, sans esprit partisan et au delà des querelles politiques.

Toutefois, nous nous inquiétons de la « mise en veille » du collège Jean Lamour initiée, semble-t-il, par le Directeur Académique, et que vous ne remettez pas en cause. Certes, nous pouvons comprendre qu'une seule classe par niveau n'offre pas les conditions les plus idéales, mais nous réfutons l'idée que cette situation, selon vos propos rapportés dans cet article de presse, « fasse peser sur la réussite scolaire des élèves un risque trop important ». Dans beaucoup de collèges « de la bonne taille », de nombreux enseignants sont seuls dans leur discipline. Faudrait-il alors considérer que les enseignements de tous les collèges ou presque font peser des risques sur la réussite des élèves en physique, svt, arts plastiques, musique, espagnol, allemand, technologie, etc... ?

.../...

Concernant les collèges de Piennes, Tucquegnieux, Audun le Roman, les effectifs de ces établissements sont de l'ordre de 300 élèves chacun, ce qui constitue largement une base suffisante pour l'efficacité pédagogique que vous recherchez. Il n'est donc pas opportun de vouloir à tout va augmenter la taille des établissements sur ce secteur. Le SNES 54 soutient l'action des usagers et personnels de ces collèges qui demandent le maintien de ces trois établissements. L'aménagement du territoire, surtout en milieu rural, ne peut se résumer à des normes d'effectifs rigides.

Nous apprenons aussi, par nos collègues dans les établissements, que des réunions prévues pour résoudre les situations conflictuelles (secteur de Piennes par exemple), ou pour apporter de nouvelles informations (Dommartemont par exemple), ont été reportées et ne se sont pas encore tenues à ce jour.

Nous regrettons d'apprendre des évolutions dans le « plan collèges nouvelle génération » par voie de presse, l'annulation ou le report de réunions d'information ou concertation. Qu'en est-il du dialogue social que vous dites souhaiter ?

Nous croyons en la sincérité de votre objectif d'offrir aux élèves de Meurthe et Moselle des collèges de qualité, et nous vous en remercions. Mais nous craignons aussi que vous n'acceptiez trop facilement les décisions de fermetures initiées par le Directeur Académique. Nous craignons des évolutions dans les futures discussions sur la sectorisation du collège Jean Lamour et autres collèges du secteur. Par exemple, avez-vous la certitude que le Directeur Académique ne pourrait pas utiliser le « nouveau grand Jean Lamour » pour vous expliquer, en 2016, l'inutilité de maintenir le collège Alfred Mezières ?

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ce courrier et vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à notre entier dévouement au service public de l'Éducation Nationale et à ses élèves.

Henri LOSTETTE,
Secrétaire départemental SNES-FSU